

Image not found or type unknown



Faute avoir ete alcoolise en service

Par **VERLAINE**, le **14/11/2010** à **06:54**

Bonjour, rnAdjoint administratif dans la Police Nationale en ALSACE, 49 ans et 28 ans de service, je suis suspendu avec traitement depuis 5 mois dans l'attente du conseil de discipline. rn rnLa faute est d'avoir été positif à l'alcool sur lieu de travail. rnJe n'ai jamais eu bonne presse, à tort, dans ce corps. rnA savoir, l'alcoolisme est reconnu comme maladie dans le corps policier. rn Je ne sais pas à quelle sauce je vais être mangé, de toute façon ils m'avaient dans le collimateur depuis 2 ans. rn rnJe ne sais pas où trouver aide juridique à part les syndicats qui me semblent laxistes .